

Comment faciliter votre retour aux études

Séance d'accueil

Sabrina Desmarattes, conseillère à la réussite Mélissa Leboeuf, conseillère aux programmes d'études

Faculté de l'éducation permanente Hiver 2024

Déroulement de la séance

- Quelques mots sur la Faculté de l'éducation permanente (FEP)
- Les programmes d'études
- Le métier d'étudiant
- Divers outils et services
- L'accompagnement offert



La Faculté de l'éducation permanente

Réalisez vos ambitions

Certificats axés sur la pratique. Cours de soir. Cours en ligne.

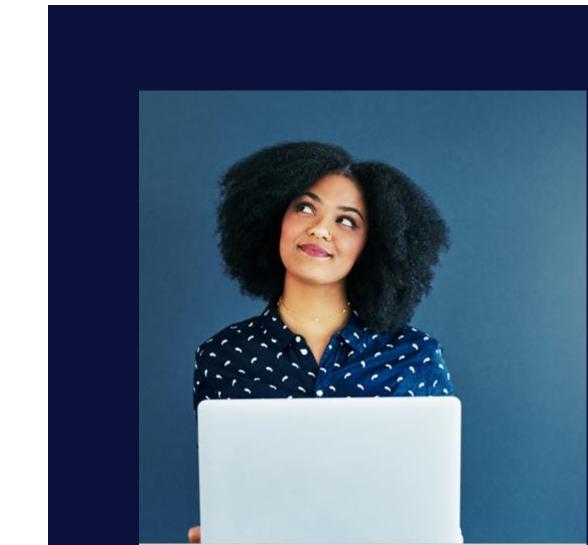


Quelques avantages de la FEP

- 37 programmes multidisciplinaires, pratiques et ancrés dans la réalité des milieux professionnels
- Flexibilité dans les parcours/Conciliation travail études
 - Temps plein et temps partiel
 - Cours en classe ou cours à distance
 - Cours de soir et de fin de semaine
- Chargé(e)s de cours expert(e)s et issu(e)s des milieux de pratique
- Facilitateurs de parcours
- Services d'accompagnement personnalisé



Les programmes d'études



Programmes de 1er cycle

Communication-Gestion-Intervention-Santé

Programme de 2e cycle

- 7 microprogrammes
- 30 certificats
- Baccalauréats par cumul
 - Avec appellation (Baccap)
 - Sans appellation (Baccum)

Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en Règlementation canadienne et québécoise de l'immigration



Autres formations

- Programme d'actualisation en droit
- Programme d'accès aux études universitaires (Accès-FEP)
- Formations d'appoint :
 - ✓ Centre de perfectionnement (formation non créditée)
 - Ãcole de français



Le métier d'étudiant



Le centre étudiant

Votre espace web sécurité et personnel, réunissant vos données d'études et vous permettant d'effectuer des opérations liées à votre cheminement universitaire.

Il permet de :

- √ Faire vos choix de cours
- √ Vérifier vos horaires de cours
- √ Trouver votre relevé de notes
- √ Trouver vos formulaires
- √ Trouver vos factures

Découvrez-en plus sur le centre étudiant par l'entremise du site du <u>Bureau de registraire</u>.



Studium

Votre environnement numérique d'apprentissage

- Chaque cours à son site <u>StudiUM</u>, sur lequel vous retrouverez:
- Plan de cours, Calendrier
- Nouvelles, Forum
- Matériel et activité d'apprentissage (PowerPoint, vidéo, etc.)
- Travaux, quiz
- Résultats & rétroaction



Cheminement dans le programme



*Attention!

Pour éviter que votre dossier ne se ferme, vous devez obligatoirement vous inscrire à au moins un cours lors de votre trimestre d'admission.



Charge de travail

1 cours universitaire (3 crédits)

- > 45 heures en classe
- > 3h par semaine pendant 15 semaines
- > 90 heures de travail personnel
- > À distance ou en présence
- ➤ Minimum 2 évaluations pour 1 cours de 3 crédits



Charge de travail

Horaire typique à temps plein

- Étalé sur 1 an
- 4 cours à l'automne
- 4 cours à l'hiver
- 2 cours à l'été
- Représente ~36 heures par semaine de cours et de temps de préparation au cours pour un étudiant qui suit 4 cours dans un trimestre.
- Soit 12 heures de classe + 24 heures de préparation au cours.

Horaire typique à temps partiel

- Étalé sur 2 ans
- 2 cours à l'automne
- 2 cours à l'hiver
- 1 cours à l'été
- Représente ~ 18 heures par semaine de cours et de temps de préparation au cours pour un étudiant qui suit 2 cours dans un trimestre.
- Soit 6 heures de classe + 12 heures de préparation au cours.



Diffusion des cours

 Cours en présentiel : Les cours sont majoritairement offerts au campus de Montréal, avec une offre de certains cours à Laval et à Brossard

• Cours à distance : asynchrone, synchrone, hybride

La programmation des cours varie d'un trimestre à l'autre et tous les cours ne sont pas offerts chaque trimestre.



Inscription au cours

Centre étudiant

Modification d'inscription (annulation ou abandon sans frais)

Aucune mention sur le relevé de note, en respectant la date limite indiquée avec l'horaire du cours.

Abandon d'un cours (avec frais)

La mention ABA apparaîtra sur le relevé de notes.



Reconnaissance de cours

<u>Équivalences</u>

Les étudiants peuvent se faire reconnaître une équivalence pour un cours si :

- il est jugé équivalent à un cours du certificat par la responsable de programme
- Il a été suivi il y a moins de 10 ans
- et réussi avec une note d'au moins C
- Maximum de 15 crédits dans un même certificat

Si vous désirez obtenir un baccalauréat par cumul de certificats, sachez qu'un même cours ne peut être reconnu dans plus d'un certificat.

Reconnaissance des acquis expérientiels (exemption)



Absence à un examen

- L'étudiant doit motiver, par le biais du formulaire électronique approprié, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation, au plus tard dans les sept jours suivant l'absence.
- Une fois par trimestre, pour une absence de courte durée, soit au plus trois jours consécutifs, l'étudiant peut justifier une absence à une évaluation sur la base d'une déclaration sur l'honneur. Pour toute autre absence survenant au cours du même trimestre, ainsi que pour toute absence à un examen différé, l'étudiant doit fournir des documents justificatifs.
- Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.
- Les pièces justificatives, lorsque requises, doivent être dûment datées et signées.
- Le cas échéant, le document doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence. Il doit également permettre l'identification du professionnel de la santé qui le signe. (Article 9.9)

Retard dans la remise d'un travail

 Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Après cinq jours de retard sans motif valable, la note de zéro sera attribuée.

• Si vous n'êtes pas en mesure de remettre un travail à la date prévue, vous devez remplir le formulaire CHE_Délai_remise_travail V02 disponible dans le Centre étudiant, en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas rendre votre travail. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.



Attention au plagiat

Définitions:

«Le plagiat est l'acte de faire passer pour siens les textes ou les idées d'autrui, volontairement ou non.»

«La **fraude** est un acte de tromperie accompli dans le but d'obtenir un avantage personnel, parfois au détriment des autres.»

Quiz sur l'intégrité

Source: https://integrite.umontreal.ca/reglements/definitions-generales/



Système de notation et norme de succès

Note en % Points Note littéra
89,5 - 100 4,3 A+
84,5 - 89,4 4 A
79,5 - 84,4 3,7 A-
76,5 - 79,4 3,3 B+
72,5 - 76,4 3 B
69,5 - 72,4 2,7 B-
64,5 - 69,4 2,3 C+
59,5 - 64,4 2 C
56,5 - 59,4 1,7 C-
53,5 - 56,4 1,3 D+
49,5 - 53,4 1 D
34,5 - 49,4 0,5 E
0 - 34,4 0 F

Mise en probation : moyenne cumulative entre 1,7 et 2,0.

Exclusion : moyenne cumulative inférieure à 1,7

Seuil de réussite du programme

Seuil de réussite d'un cours



Outils et services



Outils facilitant la conciliation travail, études et vie personnelle

- Établir et planifier son horaire d'études
- Discuter avec le <u>conseiller à la persévérance</u> de la FEP ou avec le conseiller d'<u>Aide à l'apprentissage</u> (Services à la vie étudiante-UDEM)
- Consulter régulièrement les ateliers offerts sur le <u>Calendrier de la vie étudiante</u> des Services à la vie étudiante de l'UdeM



Quelques services, astuces et outils accessibles

- Information sur <u>l'inscription et le choix de cours</u> (Bureau du registraire)
- Répertoire des cours offerts, filtrer selon le trimestre (Site Admission)
- Au besoin, modifiez votre inscription, dans votre <u>Centre étudiant</u>
- Guide de l'étudiant en formation à distance (FEP-FAD)
- À propos des Services à la vie étudiante (UdeM)
- <u>Calendrier de la vie étudiante</u> (UdeM)
- Calendrier de la FEP
- <u>Calendriers universitaires</u> (UdeM)
- Pour des questions reliées à votre parcours d'études ou pour des questions plus générales sur l'expérience étudiante à l'UdeM, entrez en contact avec les <u>ambassadeurs et ambassadrices</u> de l'UdeM : ils sauront vous aider!

Autres unités et services UdeM à connaître et à explorer

- Bibliothèques de l'UdeM : mine d'or de ressources !
- <u>Technologie de l'information</u> de l'UdeM
- Services conseils en orientation et en information scolaire et professionnelle de la SAÉ
- UdeM international
- Bourses à la persévérance et à la réussite de la FEP : étudiantes et étudiants de la FEP
- Bourse d'excellence Gérard-Fecteau : certificat en journalisme de la FEP
- <u>Bourse de perfectionnement Stephen I. Beck</u> : programme d'actualisation de formation en droit de la FEP
- Bourses d'études : étudiantes et étudiants UdeM



Mesures d'accommodement SESH (Soutien aux étudiants en situation de handicap)

- Pour toute personne ayant reçu un diagnostic de situation de handicap et dûment inscrite à l'Université, les conseillères et conseillers du <u>Soutien aux étudiants</u> <u>en situation de handicap</u> représentent les premières ressources avec qui prendre contact pour effectuer les démarches essentielles à la réussite de son parcours d'études.
- Le rendez-vous pour la personne en situation de handicap permet de s'inscrire au service, qui est chargé de l'évaluation, de l'établissement et de la coordination des mesures d'accommodements.



Accompagnement

Tout au long de votre parcours académique...



Service d'accueil et de renseignements

Horaire

Lundi au vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h Fermé de 12 h à 13 h 30

Le comptoir du service de l'accueil est fermé les vendredis.

Cette journée-là, le service reste joignable par téléphone, courriel ou clavardage.

Téléphone et courriel

514 343-6090 1 800 363-8876 info@fep.umontreal.ca

En personne

Pavillon 3744, rue Jean-Brillant 3e étage

Suivez-nous!

<u>Toutes nos présences</u> <u>sociales</u>



Équipe du programme

Responsable de programme

- Au centre de son équipe de programme, de ses étudiant(e)s ainsi que de la direction de la faculté
- Informe et conseille les étudiant(e)s sur le cheminement dans le programme, les cours et le milieu professionnel
- Approuve les plans de cours, les examens et les évaluations de l'enseignement
- Reçoit les difficultés et les plaintes de première ligne

TGDE Technicien / technicienne à la gestion des dossiers étudiants

- Application des critères d'admission
- Aide lorsque l'étudiante ou l'étudiant a de la difficulté à faire une inscription, une annulation, un abandon ou une modification du choix de cours dans son Centre étudiant
- Réception des demandes de reconnaissances de crédits pour équivalences de cours à cours et de transferts de cours
- Formulaires de cheminement dans son programme

TCTB Technicien / technicienne en coordination de bureau

 Assiste administrativement le responsable de programme ainsi que les chargées et chargés de cours



Soutien à la réussite

Conseillères à la réussite (cheminement bac par cumul FEP, et soutien au retour aux études FEP)

Sabrina Desmarattes, reussite@fep.umontreal.ca

Conseiller soutien à la persévérance et responsable du programme de tutorat par les pairs

Pierre Cantin, perseverance@fep.umontreal.ca

Conseillère à la reconnaissance des acquis expérientiels, <u>Découvrez comment</u> et responsable du programme <u>Accès-FEP</u>

Anne-Camille Batail



Association étudiante générale des étudiants et étudiantes de la FEP

Visitez leur site Web <u>ageefep.qc.ca</u> afin de découvrir toutes les ressources d'aide mises à votre disposition





Avez-vous des questions?

Faculté de l'éducation permanente

Université **m** de Montréal et du monde.